

ÉQUIPIERS DE PREMIÈRE INTERVENTION SUR FEUX SIMULÉS



Objectifs :

A l'issue de la formation, le stagiaire est capable de :

- Connaître le matériel de première intervention et savoir l'utiliser.
- Savoir se protéger, alerter et intervenir sur un incendie en croissance dans sa zone de travail.
- Connaître les consignes incendie propres à l'entreprise.

Public concerné :

- Les E.P.I sont choisis en tenant compte des séquences de travail et de la configuration des locaux. L'effectif est défini selon deux critères : Réunir en tous points d'une zone un effectif minimal de deux personnes en moins d'une minute et au moins un employé sur dix par secteur.

Pré-requis :

- Pour cette formation, aucun prérequis est nécessaire.

Groupe :

- De 2 à 10 stagiaires.

Durée :

- 7 heures.

Modalités et détail d'accès :

- Formation présentielle en intra,
- La date de formation est à définir avec le client suite à la date de pré-visite, car la formation est personnalisée.



Méthodes mobilisées :

Présentation de la formation :

- Signature de la ou des feuilles d'émargement,
- Présentation des stagiaires et de la formatrice ou du formateur,
- Objectif et Programme.

Théorie :

- La réglementation,
- Les causes et les chiffres,
- La combustion, les modes de propagation et les phénomènes d'incendie,
- Les classes de feu et les moyens d'extinction présents sur le site,
- L'organisation des secours :
La protection, l'alarme, l'alerte et l'intervention en équipe.
- Le permis feu.

Pratique :

- Sur feux simulés, manipulation des moyens d'extinction relatif à l'établissement (extincteurs et/ou R.I.A et/ou couverture...), en salle de formation ou directement dans les secteurs, sous forme de scénarios.
- Visite de l'établissement.



Conclusion :

- Le ressenti des stagiaires à chaud,
- Remise d'un livret incendie,
- Remplissage des fiches d'évaluation.

Matériels utilisés :

- Pour la théorie : PC ou tablette, vidéoprojecteur, diaporama personnalisé, petit matériel (Déclencheur manuel rouge, extincteurs, couverture anti-feu, arrêt d'urgence, ...).
- Pour la pratique : Extincteurs, R.I.A, Couverture Anti-feu et matériels d'exercice pour feux simulés (appareil à fumée, tableau électrique, poubelle, imprimante, ...).

Moyens humains :

- Formateur qualifié ayant une solide expérience de la sécurité incendie en entreprise et/ou ancien pompier et/ou détenteur d'une qualification SSIAP2 ou plus.

Modalités d'évaluation :

- Collectives avec un jeu de questions/réponses orales.

Attestation / Diplôme :

- Signature du registre de sécurité,
- Attestation de stage délivrée aux stagiaires ayant suivi l'intégralité de la session.
- Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : Non.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

- Nos locaux, nos prestations de conseils et formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
- En intra : L'accessibilité de la formation est vu de concert avec le client.

A savoir :

- Personnalisation de la prestation.
- Chaque stagiaire manipule du matériel de première intervention étudiés et fournis par nos soins (sauf R.I.A.).

Tarif de groupe :

- Nous consulter.

Contact :

- Le secrétariat : 02.41.53.27.14.

Références :

- Les articles R 4227-28, R 4227-38 et R 4227-39 du code du travail.
- La règle R6 A.P.S.A.D.
- Les articles ERP et ICPE.



En cas d'incendie : PROTÉGER ALERTER INTERVENIR EN EQUIPE